

REPUBLIQUE du DAHOMEY

PRESIDENCE du CONSEIL

0/0

Décret portant nomination
de Ministres et de
Secrétaires d'Etat

DECRET du PREMIER MINISTRE

DECRET n° 1 /PCM

CONSEIL des MINISTRES
SECRETARIAT GENERAL
6 Janvier 1960
Arrivée H. 16

Le PREMIER MINISTRE

VU la Constitution, notamment en son article 9;

VU la Loi organique du 19 mai 1959 fixant le nombre maximum des
postes ministériels;

DECRETE

ARTICLE 1er.- Sont nommés :

- Ministre d'Etat : Monsieur Gilbert KPAKPO;
- Ministre des Finances : Monsieur François Djibodé APLOGAN;
- Ministre de l'Economie et du Plan : Monsieur Georges GAVARRY;
- Secrétaire d'Etat à l'Action Rurale : Monsieur Pierre YERIMA;
- Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports : M. Michel AHOUANMENO

ARTICLE 2.- Le présent décret qui a effet pour compter du premier
Janvier 1960 sera enregistré et publié au J.O.R.D.

Fait, à PORTO-NOVO, le 1er janvier 1960

AMPLIATIONS :

- P.C.M. 15
- Assemblée Legislat. 3
- Membres du Gouvert 14
- Haut Commissaire .. 2
- Information 1
- Radio 1
- J.O.R.D. 1
- SCCM. 1

Hubert
Hubert